

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 582

PDF erstellt am: **08.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 582 5 mars 1981  
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Yvette Jaggi  
Pierre Lehmann  
Victor Ruffy

# 582

## Les bienfaits du statut

*Le statut de saisonnier inhumain? Au contraire, répond le Centre d'information sur le statut de saisonnier (Union suisse des arts et métiers, Fédération suisse des cafetiers-restaurateurs et hôteliers, Société suisse des entrepreneurs, Société suisse des hôteliers, Union suisse des paysans, Association suisse des restaurants sans alcool, Fédération suisse du tourisme) dans une brochure toute à la gloire de la patrie helvétique, qui a paru ces dernières semaines! Au contraire, ce statut est plutôt une bénédiction: voilà en effet des travailleurs qui ont au moins tout le temps de soigner la qualité de leur vie; nous citons: «Les saisonniers célibataires, à peu près la moitié de l'effectif, ne sont pas plus mal lotis, quant à leur situation personnelle, que les célibataires à l'année. Au contraire, ils repartent volontiers passer trois ou six mois dans leur pays où ils retrouvent leurs relations antérieures. Le saisonnier marié peut se consacrer à sa famille une partie au moins de l'année.» De là à dire que le statut de saisonnier sera maintenu pour conserver un sens à la vie familiale, il n'y a qu'un pas. On comprend enfin le «non» démocrate-chrétien opposé à «Etre solidaires».*

## Pas sérieux, s'abstenir

Le rapport de la commission de gestion du Conseil national sur l'affaire Bachmann a donc fonctionné fort opportunément comme une sorte d'étouffoir. N'empêche: aux détours de quelques paragraphes alambiqués, certaines conclusions ouvrent de sombres perspectives sur l'avenir de l'organisation militaire dans le secteur particulier des renseignements. Ainsi de cette suggestion finale, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas flat-

teuse pour les militaires de carrière et leurs capacités; nous citons: «(...) Les postes de chef au sein du GRS (Groupe renseignements et sécurité du groupement de l'état-major général au DMF) seront ouvertes à des candidats qualifiés autres que les militaires professionnels. Les fonctions de cadres moyens seront autant que possible accessibles à des personnes ne faisant pas partie de la hiérarchie militaire. Il y a lieu de faire en sorte que les hauts fonctionnaires du GRS assument leurs fonctions pendant une longue période.» Avis aux amateurs. Pas sérieux s'abstenir.

## Plus vrai que nature

*Dans le cadre de notre chronique «on-n'-arrête-pas-le-progrès», cette merveilleuse invention pour le confort des travailleurs du tertiaire.*

*Avec le développement de la climatisation qui condamne les fenêtres, et avec la généralisation des horaires mobiles qui désertifient les bureaux aux heures extrêmes de la journée, le silence se fait insupportable dans les locaux entièrement moquetés, particulièrement en fin d'après-midi.*

*Pour éviter que les bureaucrates confondent leur lieu de travail avec une cellule d'isolement, on a donc imaginé de restituer aux heures de grand calme un bruit de fond fait d'un savant mélange de rumeur urbaine et d'ambiance laborieuse.*

*Tout comme la climatisation elle-même, le niveau sonore est évidemment commandé électroniquement, et l'ensemble du système n'a strictement rien à voir avec un réseau de surveillance.*

*C'est en tout cas ce qu'on a dit aux employés de la Ville de Lausanne et de la Zurich-Assurance (immeuble administratif, place Chauderon 9) et promis à ceux de la Bâloise qui seront prochainement regroupés dans une tour digne de cette holding et des autres merveilles architecturales qu'elle va voisiner (le Hilton et surtout la fameuse «tour de refroidissement» de la Banque des Règlements internationaux).*